



COMMUNE DE TOURRETTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### L'AN DEUX MILLE SEIZE, le Vingt-deux Mars,

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2016

Secrétaire de séance : Mme Raymonde AUBAULT

*Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 18*

*Nombre de suffrages exprimés : 20 - Votes pour : 20 - Votes contre : 0 - Abstention : 0 - Votes blancs ou nuls : 0*

**Étaient présents :** M. AUFFRET – R. AUBAULT - A-M. GAUBERTI – G. BARRA – J.L. GIRAUD- **Adjoints**  
S. ALLEG - W. DUBOSQ – A. DUBOIS - J. ROBERT HENSELER - A. PELLEGRINO – S. BEURRIER-  
C. LUBRANO LAVADERA – E. MENUT - J. RAYNAUD – C. VELAY – N. PERRICHON – S. LELUIN,  
**Conseillers Municipaux**

**Absents excusés :** A. RASKIN (pouvoir donné à M. AUFFRET) – S. ARNOULD (pouvoir donné à S. ALLEG)

**Absents :** A. CELKA – J. TOCQUER – M. RAYNAUD

### PRESENTATION LISTE DES MARCHES 2015 – Art 133 du CMP

M. le Maire présente au Conseil Municipal conformément à l'art 133 du Code des marchés publics, les différents marchés notifiés en 2015:

Marchés de Travaux	Nom attributaire	CP	Accepté le
<b>De 20 000 à 89 999,99€ H.T.</b>			
Travaux de réhabilitation logement rue Grande			
Maçonnerie	SRCBAT	06130	21.09.2015
Plomberie Chauffage	ROUSTAN	83440	21.09.2015
Menuiseries bois	REGINA	83440	21.09.2015
Marchés de Fournitures	Nom attributaire	CP	Accepté le
<b>De 20 000 à 89 999,99 € H.T.</b>			
Achat camion	UGAP RENAULT	13182	13.03.2015
Fourniture et pose signalétique de la commune :			
Totems	SIGNATURE MEDITERRANEE	13127	06.05.2015
Panneaux de police	SIGNALISATION LACROIX	44801	06.05.2015
Ferrermerie	SIGNATURE MEDITERRANEE	13127	06.05.2015
Fourniture, pose clôtures bassins communaux	GEM CLOTURES	83130	15.09.2015
Marchés de Services	Nom attributaire	CP	Accepté le
<b>De 20 000 à 89 999,99 € H.T.</b>			
Entretien et assistance technique STEP	VEOLIA	62930	03.03.2015
Entretien des locaux	DLTS	83300	26.08.2015

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

### DECIDE

- **DE PRENDRE** acte de la liste ci-dessus, conférant au Code des Marchés Publics, art. 133.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*



Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Camille BOUGE.